



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **Aacademia Sàrl**, Rue de Genève 77b,
1004 Lausanne
2. Déclaration de faillite: 29.09.2016
3. Suspension de faillite: 10.05.2017
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 26.06.2017
5. Avance de frais: CHF 4'500.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** But: l'exploitation d'une société de services relatifs au coaching et soutien scolaire ainsi qu'à l'organisation de cours, séminaires et conférences

Office des faillites de l'arrondissement de Lausanne
021.316.65.02
1014 Lausanne Adm cant

03577963

